

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

UNAPPP | Unité Nationale d'Appui
aux Partenariats Public-Privé

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ
LOI 2021 RELATIVE AUX CONTRATS DE PPP

UNITÉ NATIONALE D'APPUI
AUX PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

UNAPPP

Avril 2025

Table des matières

Préambule	4
Faits marquants	5
› Au titre de l'accompagnement des projets PPP	5
› Au titre des contrats de PPP lancés	9
› Au titre de la vulgarisation du cadre légal	10
Introduction	11
I. Le cadre des partenariats public-privé.....	12
1. Objectif de la réforme.....	12
2. Les organes de la réforme.....	12
II. Les réalisations	14
1. Au titre du renforcement de l'accompagnement des autorités contractantes	14
2. Publication du portefeuille de projets de PPP	21
3. Renforcement des capacités.....	22
4. Avis consultatifs rendus par l'UNAPPP	24
III. Annexes	25



**TABAX
SUÑU PPP,
NGIR TABAX
SUÑU REEW**

Préambule

Conformément à l'article 8 du décret n° 2021-1443 du 27 octobre 2021 portant application de la Loi n° 2021-23 du 02 mars 2021 relative aux contrats de Partenariats public-privé, l'Unité nationale d'Appui aux Partenariats public-privé (UNAPPP) est tenue de préparer un rapport d'activités annuel à soumettre au Ministre en charge des Partenariats au plus tard le 30 avril de l'année suivante.

Ce troisième rapport d'activités de l'UNAPPP, couvre la période allant du 1er mai 2024, jusqu'au 31 mars 2025.

Faits marquants

› Au titre de l'accompagnement des projets PPP

- Renégociation du contrat de partenariat public-privé de l'Usine de dessalement d'eau de mer de la Grande Côte

L'UNAPPP a accompagné le Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement et la SONES durant le processus de renégociation du contrat de partenariat public-privé du Projet d'Usine de dessalement d'eau de mer de la Grande Côte. Dans ce cadre, l'analyse de la nouvelle offre d'ACWA POWER, la revue critique du modèle financier et la levée des réserves de l'UNAPPP initialement émises dans le premier contrat ont permis la signature du contrat renégocié, en date du 17 juillet 2025.



- **Elaboration de la Stratégie Nationale de Développement des Partenariats Public-Privé**



**Stratégie Nationale de Développement
des Partenariats Public-privé au Sénégal**



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION
UNAPPP | Unité Nationale d'Appui
aux Partenariats Public-privé

Le Sénégal a adopté l'Agenda National de Transformation « Sénégal 2050 », pour une nation souveraine, juste, et prospère. Ce nouveau référentiel stratégique vise une transformation systémique de l'économie nationale, en favorisant une croissance inclusive, durable et résiliente.

Dans cette dynamique, le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (MEPC), en charge de la mobilisation des ressources extérieures et des partenariats, s'est fixé des objectifs, notamment :

- Répondre aux besoins croissants de financement des projets publics tout en assurant une gestion prudente de la dette, en veillant à sa soutenabilité budgétaire ;
- Promouvoir activement les partenariats public-privé (PPP) auprès des entités publiques, dans une logique d'allègement du bilan de l'État.

Cette orientation s'inscrit pleinement dans les priorités de la Stratégie Nationale de Développement (SND) 2025-2029, qui prévoit un investissement global de 4370 milliards de FCFA pour les projets PPP, soit 23,6 % du montant total du financement de la SND.

Pour concrétiser cette ambition, une Stratégie de Développement des Partenariats Public-Privé (SDPPP) a été élaborée par l'UNAPPP. Cette stratégie vise à identifier et mettre en œuvre des projets structurants alignés sur les orientations de « **l'Agenda de Transformation Sénégal 2050** », tout en limitant leur impact sur le bilan de l'État. Elle a aussi pour objectif de mobiliser le secteur privé autour d'investissements innovants et durables, en instaurant des mécanismes adaptés pour favoriser une transformation économique et sociale inclusive.

La stratégie est structurée autour de quatre (4) axes majeurs, notamment :

- L'optimisation de l'identification et du portage institutionnel des projets PPP à travers, d'une part, le renforcement de l'accompagnement des autorités contractantes en amont, dans l'identification des projets et d'autre part, le renforcement du portage institutionnel ainsi que la validation des projets stratégique par le Comité interministériel, en cohérence avec la SND 2025-2029 ;
- Le renforcement de l'attractivité des PPP pour le secteur privé ;
- L'amélioration de la bancabilité des projets ; et
- L'amélioration de la gouvernance et des capacités institutionnelles.

L'UNAPPP a également contribué à la Stratégie de Financement et de Mobilisation des Ressources extérieures (SFMRE) élaborée par la Direction des Financements et des Partenariats public-privé, de la Direction générale de la Coopération, des Financements extérieurs, du Développement du Secteur privé et des Partenariats.

• **Lancement de la mise en place d'une boîte à outils PPP**

Avec l'appui de la Facilité Africaine de Soutien juridique, l'UNAPPP a lancé le 23 janvier 2025 le processus de mise en place d'une boîte à outils PPP destinée aux autorités contractantes dans le cadre de la mise en œuvre des projets de PPP. La boîte à outils comprend des modèles standardisés adaptés aux PPP et met à la disposition desdites autorités un ensemble d'outils pertinents et nécessaires à chaque étape du cycle de vie du projet de PPP (identification, préparation et structuration, passation, exécution et suivi). La tenue d'ateliers de renforcement des capacités sur la structuration juridique, technique et financière des projets de PPP est également prévue dans le cadre du programme d'assistance soutenu par la Facilité.



- **Lancement de la plateforme SOURCE de digitalisation des procédures PPP et de la phase 2 du Programme de développement des PPP municipaux**

En partenariat avec GIZ, l'UNAPPP a lancé le 29 janvier 2025 la deuxième phase du Programme de développement des PPP municipaux et l'implémentation de la plateforme SOURCE de digitalisation des procédures de mise en œuvre des projets PPP au Sénégal.

La plateforme SOURCE offre un espace de collaboration en ligne à l'écosystème des acteurs des partenariats public-privé. Tout en étant un outil de préparation et de suivi des projets d'infrastructures selon les meilleurs standards internationaux, la plateforme offre également une fenêtre pour la promotion des projets auprès des investisseurs et des partenaires privés.

phase d'implémentation de la plateforme a porté sur une formation initiale du personnel de l'UNAPPP et des autorités contractantes pilotes sur son utilisation.



› Au titre des contrats de PPP lancés

- **Lancement de l'Avis d'Appel Public à Candidature pour le Contrat de Partenariat Public-Privé pour la reprise de la concession des infrastructures de réparation navale de Dakar**

Dans le cadre de la reprise de la concession des infrastructures de réparation des chantiers navals de Dakar, la Société des Infrastructures de Réparation Navale (SIRN), agissant en qualité d'autorité contractante, a initié une procédure d'appel d'offres ouvert international en une seule étape, précédée d'une phase de préqualification. Cette procédure vise la sélection d'un partenaire privé pour un Contrat de Partenariat Public-Privé à paiement par les usagers portant sur la reprise, la réhabilitation, le financement, l'exploitation et la maintenance des chantiers navals de Dakar, sur une durée de vingt (20) ans.

L'avis d'appel public à candidatures a été publié le 10 février 2025, ouvrant ainsi officiellement la procédure de passation. Les candidats intéressés ont été invités à manifester leur intérêt et à soumettre un dossier de préqualification au plus tard le 25 mars 2025. Les critères de sélection ont été rigoureusement définis afin d'attirer des candidatures solides et compétentes, à la hauteur de la complexité technique et de l'importance stratégique du projet.

Conformément à la réglementation en vigueur, une Commission d'Appel d'Offres ad hoc a été mise en place pour conduire cette phase stratégique.

À l'issue de cette phase de préqualification, au moins trois candidats devront être retenus, conformément au minimum légal requis pour l'ouverture de la phase suivante. Une fois cette condition remplie, l'autorité contractante pourra lancer l'appel d'offres en une étape, qui consistera à sélectionner le futur concessionnaire sur la base des offres techniques et financières soumises par les candidats pré-qualifiés.

- **Lancement de l'Avis d'Appel Public à Candidature pour le Contrat de Partenariat Public-Privé pour le projet d'exploitation, d'entretien et de maintenance de l'Usine à pavage de la Ville de Dakar**

L'avis d'appel public à candidature a été publié le 12 septembre 2024 et le rapport de préqualification des candidats a fait l'objet d'une revue par l'organe de contrôle a priori.

Suite à la clôture de cette phase de préqualification, le dossier d'appel d'offres (DAO) est en cours de préparation avec l'assistance technique de la Task force PPP Collectivités territoriales de l'UNAPPP.

› Au titre de la vulgarisation du cadre légal

- **Le Programme de formation Tabax suñu PPP pérennisé**



Le programme de formation **Tabax suñu PPP** pour l'année 2024 a permis de renforcer la capacité d'une cinquantaine d'agents publics impliqués dans la réalisation de projets de partenariat public-privé.

Quatre ateliers de formation ont été ainsi tenus sur l'identification, la préparation et la structuration, la passation, le suivi de l'exécution ainsi que le contrôle et la régulation des contrats de PPP.

Sur demande, des autorités contractantes comme la Commune de Yoff ont bénéficié de l'accompagnement de l'UNAPPP pour une formation sur des aspects spécifiques des procédures de PPP.

Ces ateliers de renforcement de capacités seront élargis aux pôles territoriaux, en vue de prendre en compte les opportunités de PPP au niveau desdits pôles, conformément à la vision et aux orientations de l'Agenda National de Transformation « **Sénégal 2050** ».

Introduction

Ce troisième rapport d'activités de l'UNAPPP couvre la période allant du 1er mai 2024 au 31 mars 2025. Après une brève mise en lumière des faits marquants de ladite période, le rapport fait un rappel du nouveau cadre juridique et institutionnel des PPP et présente les activités réalisées par l'UNAPPP, en rapport avec l'exécution de ses missions au titre de la loi n°2021-23 du 02 mars 2021 relative aux contrats de partenariat public-privé et de son décret d'application n°2021-1443 du 27 octobre 2021.

Lesdites missions, limitativement énumérées par l'article 6 du Décret PPP, sont relatives à :

- a) la publication et la mise à jour, en relation avec les autorités contractantes, du portefeuille de projets de partenariats public-privé ;
- b) l'émission d'avis consultatifs sur les évaluations préalables des projets réalisées et soumises par les autorités contractantes ;
- c) l'appui aux autorités contractantes dans l'identification, la préparation, la négociation, la renégociation et l'exécution des contrats et des projets de partenariat public-privé ;
- d) le secrétariat du Comité interministériel ; et
- e) la publication des communiqués du Comité interministériel.

I. Le cadre des partenariats public-privé

1. Objectif de la réforme

L'objectif principal de la réforme du cadre juridique et institutionnel des partenariats public-privé est de favoriser une meilleure mise en œuvre des projets de PPP et une participation plus significative du privé dans la réponse aux besoins d'infrastructures et de services publics durables. Ainsi, la réforme introduit des innovations telles que : l'unification du cadre juridique pour tous les types de PPP, la rationalisation du cadre institutionnel, la mise en place de mécanismes facilitant la mise en œuvre des projets PPP notamment la création de l'Unité nationale d'Appui aux PPP et du Fonds d'Appui aux PPP ainsi qu'une meilleure clarification des procédures, le renforcement des dispositifs de contrôle de qualité notamment à travers la généralisation de l'évaluation préalable à tous les projets de PPP et finalement l'adoption de mesures incitatives propres à favoriser la participation des structures nationales et communautaires.

2. Les organes de la réforme

La loi PPP 2021 a introduit un cadre de gouvernance des PPP qui s'appuie sur quatre organes :

- **le Comité interministériel** : l'organe de décision et d'orientation stratégique pour la mise en œuvre de la politique de recours aux contrats de Partenariat public-privé. Il est composé de membres permanents et non permanents. Les membres permanents sont le Ministre Secrétaire général de la Présidence de la République qui assure la présidence du Comité, le Ministre des Finances et du Budget et le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération. Les membres non permanents sont le Ministre chargé des Collectivités territoriales pour les projets portés par une collectivité territoriale et les ministères techniques porteurs de projets faisant l'objet d'examen par le Comité ;
- **l'Unité nationale d'Appui aux PPP (UNAPPP)** : unité d'experts placée sous l'autorité du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, assumant entre autres, les missions de conseil et d'assistance technique aux autorités contractantes durant tout le cycle du projet. Elle émet aussi des avis consultatifs aux étapes majeures du projet ;
- **l'organe chargé du contrôle a priori** : la Direction centrale des Marchés publics (DCMP), qui a pour rôle de procéder à la revue a priori de la conformité des procédures et des documents de passation des contrats PPP. Elle est aussi chargée, le cas échéant, d'autoriser le recours à une procédure dérogatoire ;

- **l'organe chargé du contrôle a posteriori : l'Autorité de Régulation de la Commande publique (ARCOP ex ARMP)** dont le rôle est d'assurer la régulation du système de passation des contrats PPP ainsi que le règlement des litiges à travers le Comité de règlement des différends (CRD).

La Loi PPP 2021 a aussi institué le **Fonds d'Appui aux Partenariats public-privé (FAPPP)** qui est un fonds autonome placé sous l'autorité du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération. Il a pour vocation de couvrir la totalité ou une partie des besoins financiers liés à la préparation et la passation des projets PPP (recrutement de conseillers, études de faisabilité, etc.) ainsi que la prise en charge des besoins d'assistance technique liés à l'exécution.

En sus de cette nouvelle organisation institutionnelle, il est désormais obligatoire de procéder à une évaluation préalable des projets et de les soumettre aux avis du Ministère des Finances et du Budget et du Ministère en charge de l'aménagement du Territoire.

Une présentation détaillée du cadre des PPP est disponible sur le site internet de l'UNAPPP à l'adresse www.ppp.gouv.sn.

II. Les réalisations

Ces activités ont été réalisées en rapport, avec l'exécution des missions de l'UNAPPP au titre de la Loi PPP 2021.

1. Au titre du renforcement de l'accompagnement des autorités contractantes

En sus de sa mission de donner des avis consultatifs, l'UNAPPP accompagne les autorités contractantes à toutes les phases de leurs projets. Ceci s'illustre en termes d'initiatives liées à la mobilisation des ressources nécessaires au développement de projets, d'activités et de rencontres spécifiques à chaque projet.

Le résumé ci-après, renseigne sur des activités réalisées par l'UNAPPP, en rapport avec l'accompagnement des projets de l'Administration centrale et des Collectivités territoriales, les initiatives du secteur privé et la structuration de modèles types de projets PPP susceptibles d'être développés au Sénégal ainsi que des missions d'études.

a. Projets de l'Administration centrale

- **Projet Centre de référence dans les métiers du numériques (CRMN) de Diamniadio:** L'Unité Nationale d'Appui aux Partenariats Public-Privé accompagne le Ministère de la Formation Professionnelle dans le processus de mise en œuvre du projet de PPP portant sur l'exploitation du Centre de Référence dans les Métiers du Numérique de Diamniadio construit en partenariat avec le Grand-Duché de Luxembourg.

Le 15 janvier 2025 l'équipe de l'UNAPPP a effectué une visite sur le site de construction du centre à Diamniadio. Le niveau d'exécution était de 60% pour une livraison prévue en décembre 2025.



- **Projet d'exploitation du complexe évènementiel de Diamniadio :** le complexe concerne quatre (4) sites composés du **Centre International de Conférence Abdou Diouf (CICAD)**, du **Centre d'exposition**, du **Stade Abdoulaye Wade** et du **Dakar ARENA**. Cette dernière est à distinguer de l'Arène Nationale de lutte qui se trouve à Pikine et n'est pas dans le périmètre du projet. SOGIP souhaite confier à un opérateur privé un contrat de PPP pour la gestion du complexe évènementiel de Diamniadio. Ainsi, conformément à la loi PPP 2021, le projet a été inscrit dans le portefeuille de projets susceptibles d'être développés en PPP. Grâce à l'appui technique et l'accompagnement financier de l'UNAPPP qui a recruté pour le projet deux consultants ayant de l'expérience et de l'expertise en la matière, une mission d'élaboration d'un Business Plan et une mission de Benchmark (France, Maroc, Rwanda et Sénégal) ont été faites. Celles-ci ont permis à la SOGIP de disposer des éléments techniques nécessaires à l'élaboration du Rapport d'Evaluation préalable (REP) qui permet de structurer le périmètre et le modèle économique avec le partenaire privé chargé d'assurer une exploitation optimale des infrastructures et la qualité du service aux usagers. L'UNAPPP a émis un avis favorable sur le REP et l'élaboration du Dossier d'appel d'offre (DAO) est en cours de finalisation. L'appel d'offres qui permettra de sélectionner le meilleur opérateur privé pour exploiter le complexe devrait être lancé durant l'année 2025.
- **Projet de financement, rénovation, équipement, exploitation, entretien et maintenance des restaurants universitaires :** En tant que garant de l'épanouissement des élèves et étudiants des établissements relevant de l'UCAD et à travers sa mission de recherche de sécurité et d'amélioration des conditions de vie des élèves et étudiants, le COUD envisage un partenariat Public Privé (PPP) pour le financement, la rénovation, l'équipement, la gestion, l'exploitation, l'entretien et la maintenance des restaurants. L'objectif étant d'assurer la continuité et la qualité du service de restauration. Dans ce cadre, le COUD a soumis à l'UNAPPP une fiche de projet. Un avis favorable a été émis sur ladite fiche et des séances de travail se sont tenues sur la structuration du projet et la finalisation du Rapport d'évaluation préalable est prévue au cours du mois d'avril 2025.
- **Identification de projets PPP dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage :** Le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage (MASAE) a été accompagné dans le cadre de l'identification de projets de partenariat public-privé compte tenu des potentialités du secteur. Dans ce cadre, dix (10) projets prioritaires ont été identifiés en vue d'un accompagnement technique pour leur structuration en partenariat public-privé.
- **Identification de projets PPP dans le secteur de la santé :** Conformément aux

orientations stratégiques de l'Agenda National de Transformation « Sénégal 2050 », la mise en œuvre de partenariats public-privé (PPP) dans le secteur de la santé, constitue un levier essentiel pour améliorer durablement l'accès aux services sociaux de base et renforcer les infrastructures publiques. Dans cette perspective, l'UNAPPP appuie le Ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS) pour l'identification de projets structurants à fort impact. Plus particulièrement, l'UNAPPP a accompagné le MSAS dans le cadre de la mobilisation d'un don de l'US Trade and Development Agency (USTDA) en 2022, destiné à financer la réalisation d'études de faisabilité pour le développement d'hôpitaux et d'unités hospitalières mobiles en mode PPP. Dans la même lancée d'autres projets relatifs à la digitalisation des services de santé sont en cours de structuration.

b. Projets des Collectivités territoriales

- **Mise en œuvre de la 2^{ème} phase du Programme de Développement des PPP municipaux (PDPM)** : Le PDPM a été initié en 2021 à travers un partenariat entre le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération et l'UNCDF (Fonds d'Equipment des Nations Unies) pour catalyser les efforts des acteurs du développement local pour un bilan de PPP au niveau des collectivités territoriales (CT). La mise en œuvre de cette première phase du programme a permis la mise en place d'une Task force dédiée aux CT au sein de l'UNAPPP et la constitution d'un portefeuille de projets de PPP des collectivités territoriales. La seconde phase, appuyée par GIZ, a pour objectif de mettre en œuvre des mesures pilotes visant à améliorer les conditions-cadres et à renforcer les capacités pour des infrastructures durables dans les pays partenaires. Dans ce cadre, le projet de réhabilitation du marché Chavanel à Pikine Ouest a été sélectionné comme projet pilote pour bénéficier d'un financement destiné à la préparation et à l'évaluation préalable dudit projet en PPP. Le processus de recrutement du cabinet chargé des études a été lancé.



- **Mission de suivi de projets à Kaolack et Ndoffane** : le Coordonnateur de l'UNAPPP, accompagné de la Task Force PPPCT, a effectué les 18 et 19 décembre 2024 une mission de suivi de projets dans les communes de Kaolack et Ndoffane, dans le pôle centre du Sénégal. Le projet de la Commune de Kaolack est relatif au financement, à la construction et à la gestion d'un centre commercial sur le site de l'ancien garage de Nioro. Le projet de la Commune de Ndoffane porte sur le financement, la modernisation et la gestion du marché hebdomadaire de Ndoffane à travers l'aménagement du site et l'équipement en tentes modulables. La visite de travail a permis de relever des difficultés liées à la structuration financière de ces deux projets et de proposer des pistes de solution en vue d'une finalisation prochaine de leurs rapports d'évaluation préalable.



c. Modélisations de Projets PPP susceptibles d'être développés au Sénégal et accompagnement du secteur privé

- Projets de PPP modélisés

Dans une démarche proactive, l'UNAPPP a initié des modélisations de structuration de projets suite à un benchmark de modèles de projets PPP réussis dans des secteurs cibles.

Ainsi, huit (8) projets susceptibles d'être développés en PPP au Sénégal ont fait l'objet de modélisation, à travers une structuration préliminaire opérationnelle et financière reposant sur des hypothèses issues des données des secteurs concernés, notamment, l'agriculture, le commerce et l'industrie, l'urbanisme et l'habitat ainsi que le tourisme religieux. Lesdits projets sont relatifs à :

- L'installation de silos agricoles destinés au stockage de graines de céréales ;
- La construction d'un marché moderne et d'un centre commercial ;
- La construction d'un Parc industriel et textile ;
- La construction de 1000 logements sociaux ;
- Projet de résidences hôtelières à Touba sous formes de Tours à l'image de Zam Zam Towers à la Mecque ;
- Projet de résidences hôtelières à Tivaouane sous formes de Tours à l'image de Zam Zam Towers à la Mecque ;
- Projet de résidences hôtelières à Médina BAYE sous formes de Tours à l'image de Zam Zam Towers à la Mecque ;
- Aménagement Agricole de la Vallée de l'Anambé.

Des séances de travail ont été initiées avec les autorités contractantes des secteurs ciblés en vue d'identifier les modalités de mise en œuvre.



Structuration de Projets PPP au Sénégal

Présentation des projets structurés en PPP

Décembre 2024



AGENCE NATIONAL DE TRANSFORMATION
Pour une nation SOUVERAINE,
JUSTE, PROSPÈRE et ancrée
dans des valeurs fortes

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION
UNAPPP Unité Nationale d'Appui
aux Partenariats Public-Privé

- Accompagnement du secteur privé

L'UNAPPP a eu à accompagner le secteur privé à mieux s'approprier les opportunités du dispositif de promotion du secteur privé mis en place par Loi PPP. Dans ce cadre, des séances de travail ont été tenues avec les partenaires privés ci-après :

- **Orange**, dans le cadre d'un projet de digitalisation d'infrastructures d'état civil ;
- **SERTEM**, dans le cadre d'un projet de mise en place d'un système national de conservation de fruits et légumes ;
- **Consortium Jubanti Construction**, dans le cadre de l'identification d'opportunités d'investissement dans les projets PPP réservés au secteur privé national.

Ces rencontres ont permis à l'UNAPPP de présenter les différentes procédures de passation des contrats de PPP ainsi que les offres d'initiative privée en vue de favoriser la participation du secteur privé aux projets de PPP des autorités contractantes.

Dans cette lancée, l'UNAPPP a été conviée au **Forum d'affaires** organisé par le **Patronat sénégalais**, en collaboration avec **MEDEF International** et **Bpifrance**, du **18 au 20 février 2025 à Dakar**.

Cet évènement dédié aux opportunités d'investissement au Sénégal a permis au Coordonnateur de l'UNAPPP, Monsieur Baba Malick Ba, d'intervenir sur les opportunités du cadre juridique et institutionnel des PPP du Sénégal ainsi que le rôle crucial du secteur privé dans l'Agenda National de Transformation "Sénégal 2050".



- **Mission d'études de projets au Royaume du Maroc – 09 au 14 septembre 2024**

L'UNAPPP a effectué une mission d'études de projets au Royaume du Maroc, du 09 au 14 septembre 2024, dans l'objectif de s'inspirer des bonnes pratiques et de capitaliser sur l'expérience marocaine en matière de projets de partenariats public-privé. Les différents projets visités ont permis d'échanger sur les mécanismes de mise en œuvre et les aspects liés à la structuration des projets de PPP. Les échanges ont également porté sur les cadres juridiques et institutionnels du Maroc et du Sénégal qui présentent plusieurs similitudes.



- **Participation de l'UNAPPP au Forum Africain des Unités PPP – 17 au 18 septembre 2024, Nairobi**

L'UNAPPP a pris part au Forum Africain des Unités PPP organisé par la Facilité Africaine de Soutien juridique, du 17 au 18 septembre 2024 à Nairobi. Le thème du Forum a porté sur : « **Développer et mettre en œuvre des PPP résilients au changement climatique** ». L'évènement, sous la forme de discussions et de groupes de travail a permis également d'explorer des mécanismes de collaboration entre les secteurs public et privé pour réduire les risques climatiques à travers des projets durables, portés par des partenariats public-privé, permettant non

seulement de développer des infrastructures, mais aussi d'assurer leur résilience à long terme face aux aléas naturels. Des recommandations ont été formulées pour accroître la bancabilité des projets d'infrastructures, notamment à travers l'intégration d'études de faisabilité plus approfondies sur la résilience climatique ou adapter les cadres réglementaires afin d'attirer davantage d'investissements dans les énergies renouvelables, les infrastructures de gestion de l'eau et les projets de transport durable.



2. Publication du portefeuille de projets de PPP

Conformément aux dispositions de la loi PPP 2021, le portefeuille de projets susceptibles de faire l'objet d'un PPP est publié chaque trimestre sur le site internet de l'UNAPPP ([Portefeuille des projets](#)).

À la date du 31 mars 2025, le portefeuille des projets susceptibles de faire l'objet d'un Partenariat public-privé compte **80 projets inscrits**. Ces projets sont répartis en trois catégories selon leur niveau de maturité et d'avancement dans le cycle PPP.

Cette classification permet d'avoir une vision structurée et dynamique de l'avancement des projets PPP, et de faciliter la priorisation des efforts d'assistance technique. Les 80 projets sont répartis comme suit :

- **19 projets sont classés P1** : ces projets sont les plus avancés du portefeuille. Pour la majorité d'entre eux, le rapport d'évaluation préalable (REP) a déjà été élaboré ou est en phase de finalisation. Certains projets ont même entamé la

phase de passation du contrat PPP, traduisant une dynamique opérationnelle soutenue. Cette catégorie regroupe ainsi les initiatives les plus proches de la contractualisation.

- **47 projets sont classés P2** : cette catégorie regroupe les projets pour lesquels des études de faisabilité ou des collectes d'informations techniques, juridiques et financières sont en cours. Ces travaux préparatoires visent à fournir les bases nécessaires à l'élaboration prochaine du REP. Ces projets constituent un vivier stratégique pour l'élargissement progressif du portefeuille de projets bancables à moyen terme.
- **14 projets sont classés P3** : ces projets nécessitent encore un travail de maturation approfondi. Ils font, pour la plupart, l'objet d'une redéfinition ou réorientation au sein des autorités contractantes concernées, afin d'affiner leur pertinence, leur structuration et leur alignement avec les priorités sectorielles. Cette phase est cruciale pour assurer la montée en qualité dans les étapes ultérieures du cycle PPP.

3. Renforcement des capacités

• Atelier d'évaluation et de réajustement de l'UNAPPP

Afin de renforcer l'efficacité de la collaboration entre le personnel, d'une part, et d'autre part, de réviser la stratégie de l'UNAPPP sur la base des orientations des nouvelles autorités, un atelier d'évaluation et de réajustement a été tenu à l'Hôtel Riu Baobab Pointe SARENE à Mbour, du 25 au 27 août 2024.

En outre, ces journées de retraite ont permis de :

- définir des plans d'actions pour chaque sous-activité du Plan de Travail Annuel (PTA) actualisé ;
- échanger sur la Stratégie de Développement des PPP (SDPPP) et la Stratégie de Financement et de Mobilisation des Ressources extérieures (SFMRE) ;
- améliorer les outils mis à disposition des Autorités Contractantes ;
- effectuer un partage d'expériences notamment sur les étapes déjà franchies ; et
- renforcer les aptitudes des agents à travailler efficacement et avec esprit d'équipe.



• Renforcement des capacités internes de l'équipe

La poursuite de l'atteinte des objectifs et la réalisation des missions assignées requièrent une équipe compétente et régulièrement formée.

Des séances de formation mensuelle appelées « Café PPP » sont également organisées en vue de mener des échanges fructueux sur certains aspects essentiels. Les « Cafés PPP » sont animés par l'équipe de séniors de l'UNAPPP. Des experts externes sont également invités pour animer des sessions. C'est dans ce cadre que plusieurs « Cafés PPP » ont été organisés sur des thèmes variés et portant entre autres sur la Finance Islamique, le Contrat de PPP, le Marché financier et les financements exports.

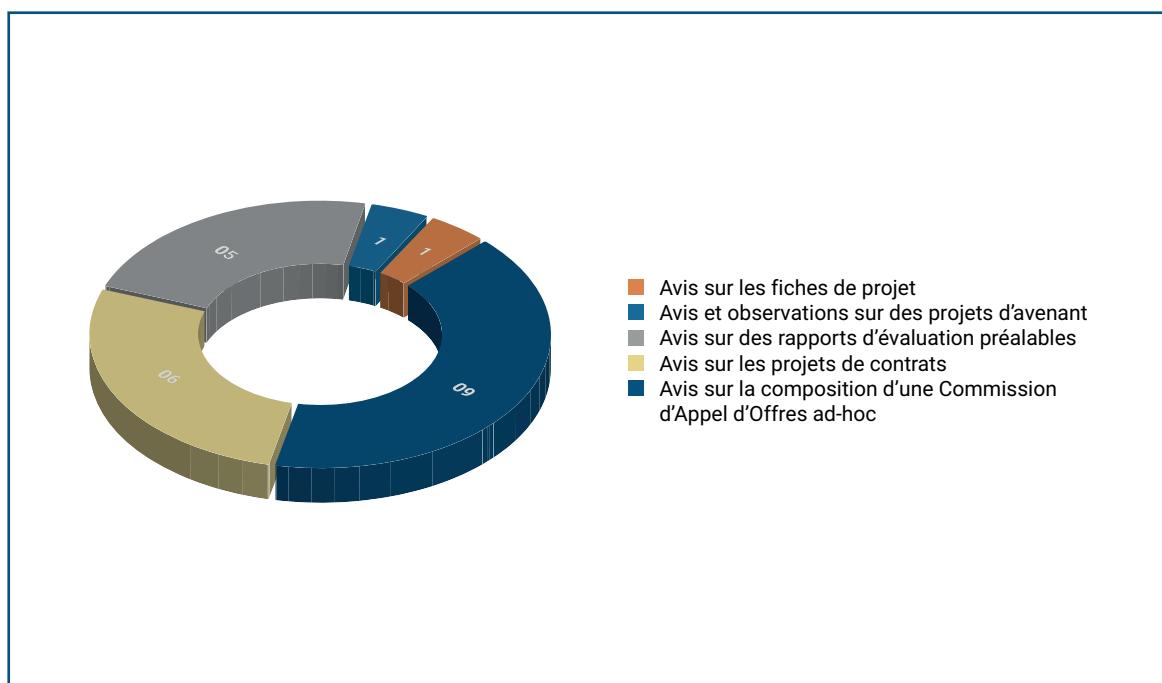


• Renforcement des capacités externes

Dans la poursuite de sa mission d'assistance et de conseil des autorités contractantes à toutes les étapes du cycle de vie des projets, l'UNAPPP a organisé plusieurs ateliers de formation et de renforcement de capacités avec les points focaux PPP et autres structures impliquées dans la réalisation de projets de PPP. Dans ce cadre, un cycle complet de formation sur les PPP a été délivré aux acteurs de la commande publique. Le programme de formation sera élargi aux pôles territoires identifiées dans l'Agenda National de Transformation « Sénégal 2050 ».

4. Avis consultatifs rendus par l'UNAPPP

L'UNAPPP a rendu 22 avis consultatifs dont 5 avis sur des rapports d'évaluation préalable (REP), 09 avis sur des fiches de projet (FP), 1 avis sur un projet de contrat (PC), 6 avis et observations sur des projets d'avenants (PA), et 1 avis sur la composition d'une commission d'appel d'offres ad-hoc (CAO).



III. Annexes

1. Activités de l'UNAPPP (invitations/ateliers/formations) Avril 2024 – Mars 2025

Atelier	Date
Formations	
Atelier de formation sur la méthodologie du PDIA avec le Millenium Challenge Corporation (MCC)	15 au 16 mai 2024
Atelier de formation sur les textes, lois et règlements internationaux, régionaux et sur le genre avec la Cellule Genre et Equité (CGE) du MEPC	08 au 12 juillet 2024
Atelier de formation sur le financement de projets : le modèle financier	10 juillet 2024
Atelier de formation sur la planification et la budgétisation sensibles au genre	29 juillet au 1er août 2024
Atelier de formation sur le package bureautique (Word-Excel-Powerpoint et Outlook)	06 au 07 août 2024
Atelier de formation sur la modélisation financière	10 au 11 septembre 2024
Atelier de formation PPP des acteurs de la commande publique sur le module 1 (Introduction sur les PPP) Hôtel Ngor Diarama	11 au 12 novembre 2024
Atelier de formation PPP des acteurs de la commande publique sur le module 2 (Evaluation et structuration de projets PPP) Hôtel Ngor Diarama	10 au 12 décembre 2024

Atelier de formation sur le suivi-évaluation sensible au Genre	10 au 13 décembre 2024
Atelier de formation sur le Cadre de mesure de performance sensible au Genre	14 au 16 janvier 2025
Atelier de formation de la CGE du MEPC sur le Projet de Renforcement institutionnel pour l'Equité de Genre au Sénégal (PRIEEG)	27 au 28 janvier 2025
Atelier de formation sur le Project Finance coorganisé par l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) de Luxembourg et la BCEAO	10 au 21 février 2025
Atelier de formation PPP des acteurs de la commande publique sur le module 3 (Passation et suivi du contrat PPP) Hôtel Le Ndiambour	18 au 19 février 2025
Invitations et Initiatives	
Participation à la 9^{ème} édition du Forum International sur la Finance islamique de l'Afrique de l'Ouest sur la Souveraineté Alimentaire. King Fahd Hôtel	21 mai 2024
Atelier organisé par l'ARCOP sur la mise en place d'une plateforme de dématérialisation des procédures dédiées aux marchés public et aux partenariats public-privé	22 mai 2024
Atelier organisé par le MSAS sur la mise en place d'un Master de Biotechnologie dans le cadre d'un partenariat public-privé (ppp)	24 mai 2024
Participation au 2^{ème} tour du Dialogue compétitif du Projet Diamniadio Smart City Fibre Optique	mai 2024

Réunion des coordonnateurs du comité technique d'élaboration de la Déclaration des Risques Budgétaires (DRB)	22 mai 2024
Participation aux Conférences TXF à Athènes (Grèce) sur l'Export Finance, le Project Finance, Development Finance	11 au 12 juin 2024
Réunion du comité de pilotage du Projet de gestion des ressources naturelles au Sénégal (SENRM)	14 juin 2024
Atelier d'évaluation et d'ajustement de l'UNAPPP, Pointe Sarene, Hôtel Riu Baobab	25 au 27 août 2024
Atelier stratégique de la Caisse des Dépôts et Consignations	05 septembre 2024
Voyage de Benchmark sur des projets PPP au Maroc	09 au 14 septembre 2024
Voyages de Benchmark en Belgique et en France sur la gouvernance de la santé numérique organisé par MSAS	15 au 21 septembre 2025
Participation au Forum Africain des Unités PPP, Nairobi (Kenya)	17 au 18 septembre 2024
Atelier organisé par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale de financement de la santé	15 au 19 octobre 2024
Atelier sur les Etats généraux des transports	24 octobre 2024
Séminaire du Ministère de la Famille sur l'harmonisation du cadre de mesure du rendement CMR	04 au 07 novembre 2024

Atelier de lancement du Rapport national sur le changement climatique et le développement durable (CCDR)	05 novembre 2024
Atelier sur les marchés des biodigesteurs organisé par l'ambassade des pays bas au Sénégal	05 au 06 novembre 2024
Atelier de partage de la nouvelle matrice des réformes de la SND 2025-2029 organisé par le DGPPE	19 novembre 2024
Atelier sur la mise en place d'un Système Intégré de Gestion Axée sur les Résultats (SIGAR) au niveau du MEPC	21 novembre 2024
Participation à la réunion de renforcement des capacités des parties prenantes du secteur fiduciaire et de la gestion des projets relatif à la revue à mi-parcours de la stratégie de partenariat pays membre (SPPM) entre le Sénégal et la Banque Islamique de Développement (BID)	25 novembre 2024
Participation à l'atelier de stabilisation du plan d'actions de la Stratégie nationale du Développement du Secteur privé et de Promotion de l'Investissement (SND SPI) dans les locaux de la DDSP	05 décembre 2024
Atelier d'apprentissage sur les PPP et la collaboration entre l'UNAPPP et DAI/USAID, Hôtel Radisson Blu	14 décembre 2024
Présentation de la Stratégie nationale du Développement du Secteur privé et de Promotion de l'Investissement (SND SPI), Hôtel Le Ndiambour	17 décembre 2024

Réunion de mise au point à Diamniadio sur la requête du Ministère de l'Urbanisme des Collectivités Territoriales et de l'Aménagement des Territoires (MUCTAT) relatifs au TDRs de mise en place d'un dispositif d'autofinancement de gestion intégrée des déchets à travers un PPP	25 décembre 2024
Réunion sur le dialogue de gestion du Programme 2022 du MEPC	13 janvier 2025
Réunion de lancement comité multisectoriel pour validation projet avenir 2 Port de Ndayane organisé par le Port Autonome de Dakar	15 janvier 2025
Ateliers de lancement de la phase 2 du PDPM et d'initiation aux fonctionnalités de la Plateforme SOURCE de Gestion des Projets PPP	28 au 31 janvier 2025
Visite de site de l'infrastructure du Projet PPP Centre de Référence des Métiers du Numérique à Diamniadio	15 février 2025
Réunion de travail en ligne dans le cadre de la mission d'assistance technique de l'ALSF sur les financements structurés et les PPP à travers le cabinet ASAFO	18 février 2025
Réunion séance de travail avec le Ministère de la santé sur la carte du Patient	13 février 2025
Réunion à la CGE du MEPC pour la préparation de la Journée Internationale de la Femme (JIF) 2025	25 février 2025

Atelier organisé par le Centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD) portant sur l'élaboration des Dossiers d'accords-cadres de fournitures, de travaux et de services et des dossiers d'accord-programme en vue de signer des contrats de partenariats public-privé	26 février au 1er mars 2025
Réunion de préparation Conseil interministériel sur la restructuration de Air Sénégal de l'Aéroport AIBD	03 mars 2025
Réunion de cadrage avec la Commune de MERI sur l'identification de projets PPP	14 mars 2025
Réunion de démarrage du processus d'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) 2024	18 mars 2025
Réunion du CoPil-FD tenue au MFB portant sur la validation politique de la Stratégie Nationale de Financement des Risques Climatiques et de Catastrophes (SNFRC), le partage du rapport d'activités 2024 de la Commission, le projet de programme d'activités 2025 et la demande de soutien du Sénégal au Global Shield	25 mars 2025

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

UNAPPP | Unité Nationale d'Appui
aux Partenariats Public-Privé

**TABAX
SUÑU PPP,
NGIR TABAX
SUÑU REEW**

Rapport d'Activités

Avril 2025



+221 78 545 22 22



contact.unapp@economie.gouv.sn



www.ppp.gouv.sn



Unité nationale d'Appui aux Partenariats public-privé



Unité nationale d'Appui aux Partenariats public-privé



@UnappSn